

Esch-sur-Alzette, le 17 avril 2023

Au Collège des Bourgmestre
et Echevins de la Ville
d'Esch-sur-Alzette

Concerne : Demande de subside extraordinaire pour l'ACAIE pour l'exercice 2023

Monsieur le Bourgmestre,

Messieurs les Echevins,

En date du 31 mars 2023, l'ACAIE a adressé un courrier au Collège des bourgmestre et échevins, dans lequel l'association demande officiellement, comme l'année dernière, un subside extraordinaire afin de compenser la perte de fonds réglée par les marchands ambulants lors de chaque braderie.

D'un point de vue budgétaire, le subside extraordinaire a été prévu. Le code article est 3/470/648120/99002. Jusqu'à présent seulement le subside ordinaire a été versé à l'ACAIE. Le budget de 45.000 EUR prévu pour le subside extraordinaire n'a pas encore été utilisé.

Par la présente, je vous demande de donner votre accord que l'ACAIE puisse bénéficier du subside de 45.000 EUR, et de bien vouloir inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, l'expression de ma parfaite considération.



Bettendorff Christian

Chef de Département des Affaires Economiques